

L'industrie du porc se prépare à percer le marché européen

PUBLIÉ LE MERCREDI 2 NOVEMBRE 2016 À 22 H 31



Cécilien Berthiaume, un éleveur de porcs, espère que l'accord Canada-Union européenne lui permettra de gonfler ses revenus.

Le gouvernement fédéral devrait annoncer d'ici quelques semaines un programme de compensation pour les producteurs laitiers qui subiront les effets négatifs du libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, mais l'accord signé dimanche dernier ne fait pas que des perdants. L'industrie du porc, qui a connu son lot de difficultés au cours des dernières années, est présentée comme l'une des gagnantes, mais à quel point?

Un texte de **Mylène Crête**  

« On est vraiment dépendants de tout ce qui se passe à l'international », constate un éleveur de porcs de Saint-Isidore, Cécilien Berthiaume. Sa ferme a beau être à 5000 kilomètres de Bruxelles, les tergiversations qui ont finalement mené à la signature de l'accord Canada-Union européenne dimanche l'ont tenu en haleine.

Son élevage compte 40 000 porcs et génère des revenus de 8 millions de dollars annuellement. Une fois transformée à l'abattoir, la grande majorité de sa production est vendue aux États-Unis et au Japon.

Le Québec est le champion des exportations de porc du pays. Il écoule 70 % de sa production sur les marchés internationaux, mais l'Union européenne est loin de faire partie de ses principaux clients.

À la conquête d'un marché hermétique

Ce nouvel accord de libre-échange ouvrira une brèche dans un marché hermétique.

« L'Europe, n'ayant pas d'entente de libre-échange, avait des normes très très sévères, pour ne pas dire des exigences non atteignables pour s'assurer qu'on n'exporte pas chez eux, mais avec l'ouverture du marché du libre-échange, ces normes-là vont être atténuées », explique Jacques Poitras, le président d'Aliments Asta, une entreprise de transformation du porc dans le Bas-Saint-Laurent.



Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, le premier ministre du Canada Justin Trudeau et le président du Conseil européen Donald Tusk signent l'accord. PHOTO : REUTERS / FRANCOIS LENOIR

De quantité négligeable, les exportations de porc en Europe pourraient ainsi faire un bond important, puisque le quota annuel exempt de tarif douanier passera de 5000 à 80 000 tonnes en six ans.

« C'est un début de réciprocité avec le plus gros exportateur de porc sur le marché mondial. »

— Jean Larose, directeur général des Éleveurs de porc du Québec

L'industrie doit se moderniser

Pour percer le marché européen, l'industrie québécoise devra répondre à ses normes sur la salubrité, les conditions d'abattage et les additifs alimentaires.

Certains abattoirs ont déjà entamé des rénovations. Ainsi, [Olymel investit 80 millions de dollars](#) pour agrandir une usine de transformation à Yamachiche, qui lui permettra de répondre à la demande spécialisée comme celle de l'Union européenne.

Un investissement qui, aujourd'hui, en vaut la peine. Les revenus estimés pour l'ensemble de l'industrie se calculent en centaines de millions de dollars et font miroiter la création de nouveaux emplois en milieu rural.



« Avec les Européens, c'est 500 millions de consommateurs [supplémentaires], avec l'Asie Pacifique, c'est 800 millions de consommateurs de plus. Donc, vous êtes à 1,3 milliard de consommateurs et vous n'avez même pas inclus la Chine ni l'Inde », explique le ministre de l'Agriculture du Québec, Pierre Paradis.

Cécilien Berthiaume espère que cela se traduira par une augmentation de sa production et de ses revenus. « Je ne peux pas dire si ce sera plus ou moins, mais je sais que quand on a accès à des marchés, c'est déjà beaucoup mieux que quand ils sont fermés », remarque-t-il.

La diversification des débouchés le rend moins vulnérable aux imprévus de l'économie mondiale. Il a maintenant les yeux tournés vers l'Asie parce que la portée d'un autre accord commercial en attente de ratification, le Partenariat transpacifique, pourrait être encore plus grande.

Compensation imminente ?

Si les éleveurs de porcs voient l'accord Canada-Union européenne d'un bon oeil, il en va autrement des producteurs laitiers et des producteurs de fromages fins qui craignent de voir leur marché inondé de produits européens.

« Il va falloir compenser et compenser correctement, honnêtement et équitablement, indique le ministre Pierre Paradis. Le gouvernement du Québec est déjà à pied d'oeuvre avec les autres provinces et le gouvernement fédéral. »

Toutes les parties doivent d'abord évaluer les pertes. Outre la compensation financière directe, le gouvernement fédéral peut déterminer qui recevra des permis d'importation de fromage. « On me dit que ce sont des permis à imprimer de l'argent, ajoute-t-il. Celui qui subit les contrecoups de cet accord-là devrait être celui qui est compensé le plus justement possible. »